

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres :
En exercice : 13
Membres présents : 8
Date de Convocation : 23/10/2024

Séance du 14 novembre 2024

Sous la Présidence de Monsieur Christian OST, Vice-Président

Membres élus présents : Christian OST, Bernard SAETTLER, Elisabeth TAGLANG, Isabelle UNTEREINER.

Membres nommés présents : Michela COLNAGHI-PIERRE, Patricia GONZALEZ, Georges HAYEK, Betty SCHALL.

Membres absents excusés : Cécile DELATTRE, Sandra PETER, Geneviève THOMASSIN.

Anniversaires séniors

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré décide,

- D'offrir un cadeau d'une valeur maximale de 40.00 € aux personnes inscrites sur le fichier domiciliaire de la commune fêtant leurs 80^{ème}, 90^{ème}, 95^{ème}, 100^{ème} ainsi que chaque anniversaire passé 100 ans.
- D'offrir un cadeau d'une valeur maximale de 25.00 € aux pensionnaires de l'EHPAD AMRESO Bethel résidant précédemment sur la commune et fêtant leurs 80^{ème}, 90^{ème}, 95^{ème}, 100^{ème} ainsi que chaque anniversaire passé 100 ans.
- D'offrir un cadeau d'une valeur maximale de 50.00 € aux couples inscrits sur le fichier domiciliaire de la commune fêtant leurs noces d'or, de diamant ou de platine.

Cette délibération annule et remplace la délibération adoptée lors du conseil d'administration du 19 septembre 2024.

Adopté par 7 voix pour et une abstention (E. TAGLANG)

Certifié conforme et exécutoire
Le 14 novembre 2024,

La Présidente,
Cécile DELATTRE

